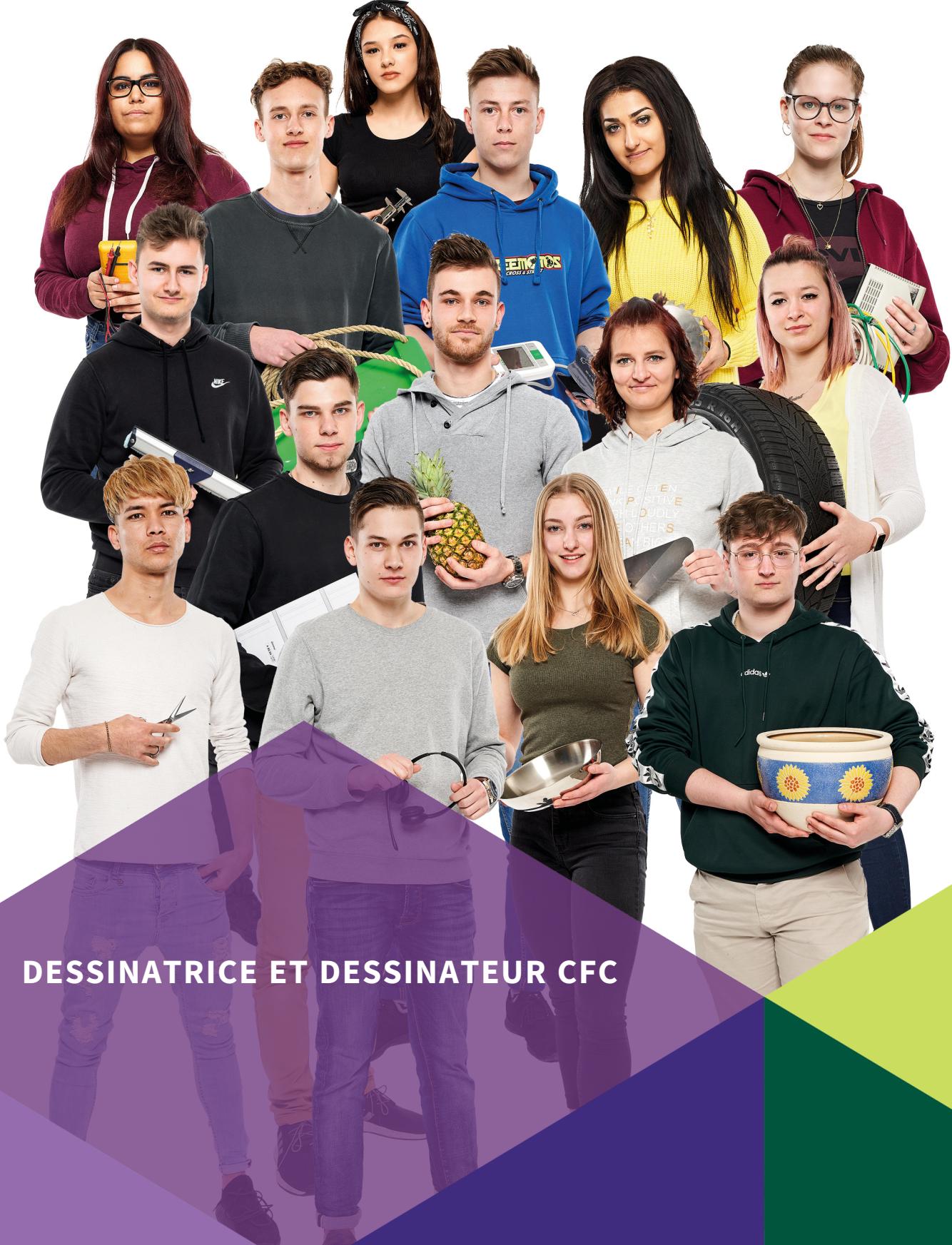




HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*



DESSINATRICE ET DESSINATEUR CFC

Dessinatrice et dessinateur CFC

Pour l'année de formation 2022/23, selon les données de l'Office fédéral de la statistique, 4986 apprenti-e-s suivaient au total une formation de quatre ans de dessinatrice et dessinateur CFC selon l'ordonnance sur la formation du 28 septembre 2009. 37 % des apprenti-e-s étaient des femmes et près de 4 %, des adultes (âgé-e-s de plus de 25 ans). Plus de 5 % des rapports d'apprentissage portaient sur une formation raccourcie.

L'évaluation qui suit repose sur 444 entreprises formatrices et au total 1154 apprenti-e-s dans les différentes années de formation. Dans cet échantillon, le taux de maturités professionnelles (MP 1) était de 21,5 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de toutes les formations de quatre ans.

Vue d'ensemble des coûts et des bénéfices

Le tableau 1 présente les coûts bruts, les prestations productives et le bénéfice net pour un rapport d'apprentissage moyen dans la profession de dessinatrice et dessinateur CFC. Sur les quatre années de formation, les coûts bruts s'élèvent à 104 560 francs. En contrepartie, les apprenti-e-s fournissent des prestations productives pour un montant de 122 630 francs. Comme les prestations productives dépassent les coûts bruts, il en résulte à la fin des quatre années de formation un bénéfice net moyen de 18 070 francs par rapport d'apprentissage.

Comme toute estimation basée sur un échantillon, le calcul présente une certaine incertitude statistique. L'intervalle de confiance de 95 % représente un écart de plus ou moins 4730 francs autour de la moyenne, le bénéfice net se situant donc entre 13 340 et 22 800 francs.

Année de formation	1	2	3	4	Total
Coûts bruts	24 390	24 420	26 620	29 130	104 560
+/-	1 320	1 060	1 130	1 110	2 960
Prestations productives	16 380	26 480	35 600	44 160	122 630
+/-	1 070	1 420	1 730	1 810	3 750
Bénéfice net	-8 010	2 070	8 980	15 030	18 070
+/-	1 650	1 760	2 060	2 150	4 730

Tableau 1 : Coûts bruts, prestations productives et bénéfice net (en francs) ; dessinatrice et dessinateur CFC

Détail des coûts bruts

La figure 1 présente plus en détail les éléments des coûts bruts. Les variations des coûts bruts entre les années de formation sont essentiellement dues à l'augmentation des salaires des apprenti-e-s et à la baisse des frais de personnel. Les coûts liés aux salaires des apprenti-e-s passent de 7620 francs en première année à 17 010 francs en

quatrième année.

Les frais de personnel représentent l'élément de coûts le plus important, avec 15 130 francs pour la première année de formation et diminuent ensuite en continu pendant toute la durée de la formation. En quatrième année de formation, les frais de personnel, qui s'élèvent à 11 020 francs, sont nettement inférieurs aux coûts liés aux salaires des apprenti-e-s. Les frais de personnel sont largement influencés par les heures de formation hebdomadaires dispensées par les formateurs et formatrices. En première année, cela représente en moyenne 6,3 heures par semaine, en deuxième année 5,3 heures et en troisième année 4,8 heures, et en dernière année 4,1 heures.

Outre les coûts liés aux salaires des apprenti-e-s et les frais de personnel, les autres éléments de coûts ont peu d'importance.

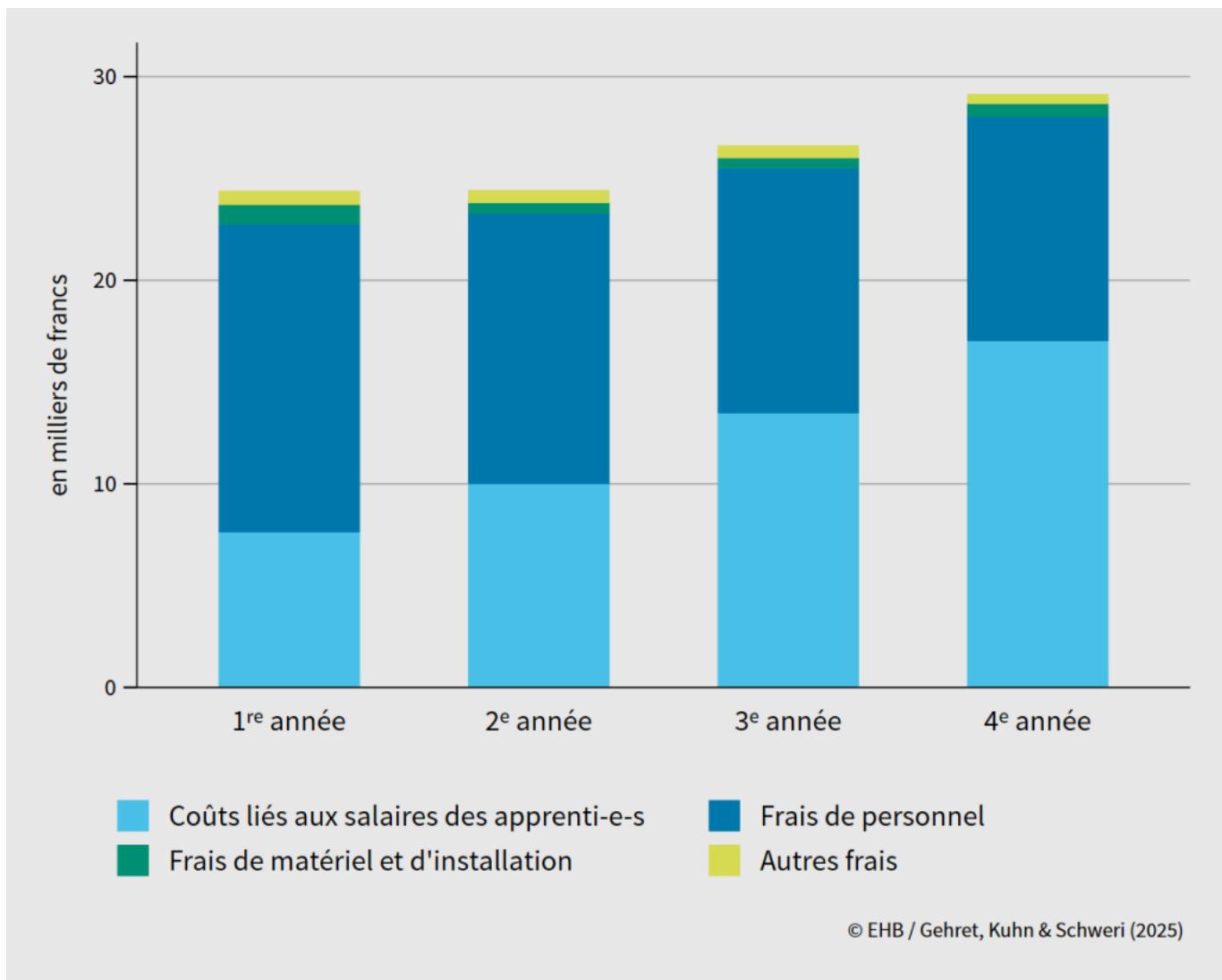


Figure 1 : Éléments des coûts bruts, dessinatrice et dessinateur CFC

Les salaires mensuels bruts des apprenti-e-s (hors charges salariales) sont ventilés dans le tableau 2. Le salaire médian passe de 550 francs en première année à 1200 francs en dernière année. Les centiles indiqués donnent une idée de la dispersion des salaires entre les rapports d'apprentissage. Les centiles sont proches les uns des autres, ce qui signifie que de nombreuses entreprises versent un salaire similaire. 25 % des apprenti-e-s en dernière année de formation reçoivent 1100 francs ou moins (« 25e centile »), tandis que 25 % des apprenti-e-s touchent 1300 francs ou

plus (« 75e centile »).

Année de formation	1	2	3	4
25^e centile	500	650	854	1100
Salaire médian	550	750	950	1200
75^e centile	600	800	1025	1300

Tableau 2 : Salaire mensuel brut des apprenti-e-s (en francs), dessinatrice et dessinateur CFC

Périodes productives et improductives au travail

La figure 2 présente une ventilation du temps passé par les apprenti-e-s sur leur lieu de travail. En première année de formation, le temps consacré aux exercices qui ne génèrent pas de prestations productives pour l'entreprise représente près d'un tiers du temps passé sur le lieu de travail en entreprise. Cette proportion se réduit au cours de la formation pour atteindre finalement 14 %. Les activités productives, qui devraient sinon être effectuées par des personnes non qualifiées, diminuent au fil de l'apprentissage, passant de 20 % en première année, un pourcentage déjà faible, à seulement 11 % en dernière année.

Les activités productives, qui devraient normalement être effectuées par des personnes qualifiées, représentent déjà 48 % du temps passé sur le lieu de travail en entreprise au cours de la première année et augmentent fortement pour atteindre 73 % en troisième année puis légèrement à 75 % en dernière année. Pour ces activités qualifiées, les apprenti-e-s atteignent un niveau de rendement de 28 % en première année, 44 % en deuxième année, 61 % en troisième année et 75 % en quatrième année par rapport à la main-d'œuvre qualifiée de l'entreprise.

Par rapport à toutes les formations de quatre ans, les apprenti-e-s de première année passent beaucoup de temps sur le lieu de travail en entreprise à faire des exercices et très peu de temps à effectuer des tâches non qualifiées. Les activités non qualifiées restent inférieures à la moyenne même pendant la durée de l'apprentissage, ce qui indique qu'il y a peu d'activités de ce type dans les entreprises que les apprenti-e-s peuvent assumer.

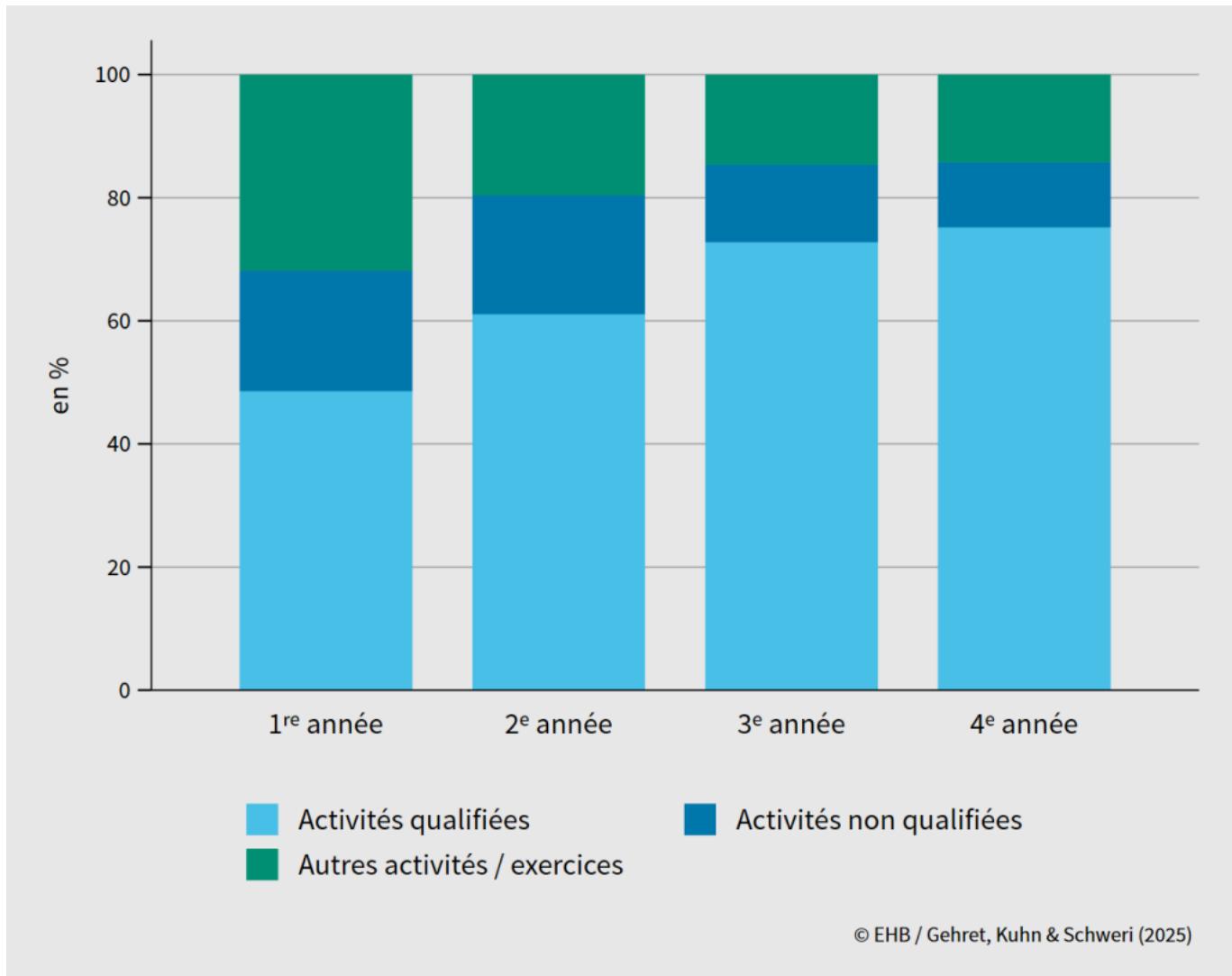


Figure 2 : Répartition du temps des apprenti-e-s sur le lieu de travail en entreprise, dessinatrice et dessinateur CFC

Comparaison avec l'enquête de 2016/17

Par rapport à l'enquête précédente portant sur l'année de formation 2016/17 (Gehret et al., 2019), le bénéfice net est supérieur. Les différences ne sont toutefois pas statistiquement significatives. D'un point de vue comptable, l'augmentation du bénéfice net est principalement due à la baisse des frais de matériel et d'installation. Des estimations plus basses des entreprises concernant les frais de matériel et d'installation sont également observées en moyenne dans toutes les formations de quatre ans (cf. rapport Gehret, Kuhn & Schweri, 2025, chapitre 4.4).

Les entreprises évaluent par ailleurs différemment le temps que les apprenti-e-s consacrent aux activités non qualifiées ou qualifiées par rapport à l'enquête de 2016/17. Elles déclarent plus de temps pour des activités qualifiées et moins de temps pour des activités non qualifiées. Comme l'explique le rapport (Gehret, Kuhn & Schweri, 2025), ces changements peuvent être observés dans toutes les professions de formation. Cela s'explique par la mention plus claire des activités dans le questionnaire et la simplification de la formulation des questions.

Bénéfice résultant de la poursuite de l'emploi

Dans un premier temps, les coûts de recrutement et d'intégration d'une personne qualifiée recrutée du marché du travail externe dans la profession de dessinatrice et dessinateur CFC ont été recensés. Ils s'élèvent en moyenne à 18 055 francs par embauche, y compris les coûts de la procédure de sélection et d'intégration. En retenant leurs apprenti-e-s à l'issue de la formation au lieu de recruter sur le marché du travail externe, les entreprises peuvent économiser en moyenne environ 9610 francs par rapport d'apprentissage sur ces frais de recrutement et d'intégration. La proportion d'apprenti-e-s qui restent employé-e-s par l'entreprise formatrice à la fin de leur formation est de 45 %.

Les évaluations par profession se fondent sur la cinquième étude sur les coûts et bénéfices de la formation professionnelle initiale. Le rapport principal et des informations sur l'étude se trouvent sur
www.hefp.swiss/couts-benefices-2025

Auteurs des évaluations par profession : Alexander Gehret, Yolanda Hübsch et Jürg Schweri

Gehret, A., Hübsch, Y. & Schweri, J. (2025). Évaluation de la profession automatičienne et automatičien CFC. Coûts, bénéfices et qualité de la formation du point de vue des entreprises 2025.

www.hefp.swiss/couts-benefices-2025/profession-64000

Swiss Federal University for Vocational Education and Training SFUDET

Kirchlindachstrasse 79

CH-3052 Zollikofen

Telephone +41 58 458 27 00

info@sfuvet.swiss

www.sfuvet.swiss